



Assemblée générale

Distr. limitée
26 mars 2014
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-cinquième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

**Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn*, Bélarus*, Chine, Cuba, Égypte*,
Émirats arabes unis, Éthiopie, Fédération de Russie, Inde, Venezuela (République
bolivarienne du): amendement au projet de résolution A/HRC/25/L.20**

25/...

La promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte de manifestations pacifiques

Après le premier alinéa du préambule, insérer un nouvel alinéa *libellé comme suit*:

Réaffirmant également la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.14-12586 (F) 260314 270314



* 1 4 1 2 5 8 6 *

Merci de recycler

